

**SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance extraordinaire**

**du 31 janvier 2012 - 20 heures 00**

Etaient présents : Messieurs PRETRE Jean-Michel, RATEAU Jean, DETABLE Jean-Claude, LAHAUSSOIS Dominique, PRETRE Frédéric, DENIZOT François, DUMEZ Jean -Marie, Mesdames BAZIN Agathe, TISSIER Marie-José.

Etait absent excusé :

Monsieur MARTIGNON André, qui a donné pouvoir à Monsieur PRETRE Jean-Michel.

Etait absente non excusée :

Madame LAMARRE Marylène.

Secrétaire de séance : Monsieur RATEAU Jean

\*\*\*\*\*

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 02 décembre 2011**

Après lecture, le compte rendu du 02 décembre 2011 est adopté.

\*\*\*\*\*

**> INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DU BUDGET 2012 : délibération n° 2012/001**

Jean-Michel PRETRE demande l'autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget de la commune, dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice 2011 à savoir :

Ouverture de crédits	Budget primitif	25%
Chapitre 21	208 800,00 €	52 200,00 €
Chapitre 23	161 514,16 €	40 378,54 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord.

**> DEVIS CHAUDIERE DU CAFE « LE RUISSEAU » : délibération n° 2012/002**

Jean-Michel PRETRE présente au Conseil Municipal les devis réalisés par la SARL MONTARON et Mr Vincent ADDARIO pour remplacer la chaudière à bois du café. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité retient le devis de Mr Vincent ADDARIO d'un montant de 5 320,95€ TTC.

**DIVERS**

- Don à Chantal AUBERT suite à l'incendie de sa maison : une réunion du CCAS va être programmée à ce sujet.
  - Défibrillateur : Formation DSA : 4H /30€/ 10 à 12 personnes  
Formation premiers secours : 10H/68€/10 à 12 personnes
- Prévision de formation de 2 personnes par association ainsi que la maîtresse.

- Garants de Jussy : les personnes concernées souhaitent que le terme « garant » soit remplacé par « informateur » qui est plus approprié. Cette proposition sera à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.
- Une lettre de Mr Gilbert MOSER adressée au Conseil Municipal au sujet de Dyen Bien Phu est lue par Jean RATEAU. Mr MOSER conteste la cérémonie qui aura lieu sur la commune le 07 mai 2012.
- Fermeture d'un poste sur le RPI et par conséquent fermeture d'une classe : la réunion d'information organisée par les parents d'élèves qui s'est tenue le 31 janvier est ré abordée.
- Places de stationnement vers l'église : A. BAZIN demande un marquage au sol en épi.
- Toiture de la salle des fêtes : des fuites constatées.
- Local des jeunes : Marie-José TISSIER informe le Conseil qu'elle a fermé le local suite au non respect des règles imposées.
- vol du gaz oil de camions en stationnement près de l'église : l'installation un spot qui s'allume par détection de mouvement est envisagé.
- Analyse des comptes 2011 et prévisions 2012 lors de la prochaine réunion du 10.02.2012.
- Agathe indique que la fusée ayant servit au Comice agricole installée sur le terrain de jeux est dangereuse pour les enfants. Le Conseil décide de la retirer.

La séance est levée à 22h33.

Pour le Maire, le 1er Adjoint

JM PRETRE